

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 14 DECEMBRE 2017

Le Conseil Municipal de la commune de Bagnols s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUMAS, Maire, légalement convoqué le 30 novembre 2017

ETAIENT PRESENTS ou représentés

MM DUMAS GUTTY FADY TRONCY

Mmes GAY COTTINET PERRELLE BARBOT

M GAY DAVID

EXCUSEE Mme LEROUX

Le compte rendu du mois de novembre est approuvé à l'UNANIMITE

A - Les délibérations suivantes ont été prises à l'UNANIMITE

- **LOCAL ASSOCIATIF**

Lot MACONNERIE ETS GUY FRERES – ST ETIENNE LES OUILIERES
pour un montant HT de 57 702.88 €

Lot MENUISERIES EXTERIEURES ETS PROST LE BOIS D OINGT pour
un montant HT de 10 496.44 €

Lot PLATERIE ETS LARDY ST GENIS LAVAL pour un montant HT DE
6 560.10 €

Lot PLOMBERIE – SANITAIRES ETS GAY BADEZ VILLEFRANCHE SUR
SAONE pour un montant HT de 4 000 €

LOT ELECTRICITE /VMC / CHAUFFAGE /CF – ETS BERTHOLON
TARARE pour un montant HT de 7 379.88 €

Lot DEMOLITION – TERRASSEMENT ETS EIFFAGE PONTCHARRA
SUR TURDINE pour un montant HT de 15 286.44 €

Lot VRD ETS EIFFAGE PONTCHARRA SUR TURDINE pour un montant
HT de 5 332.00 €

- **APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE
DU SERVICE PUBLIC – SERVICE DE L'EAU POTABLE**

-

- **SUBVENTION SOU DES ECOLES pour un montant de 415 €**
représentant la participation au transport des enfants lors de l'activité
PISCINE

- **REVISION DES LOYERS COMMUNAUX** sera établie chaque 1^{er} juillet sur
la base de l'indice de référence de révision des loyers soit le 2^e trimestre,
suite à la demande des services fiscaux.

-

- **ADMISSION EN NON VALEUR** d'un montant de 778.80 € suite à différents
dysfonctionnement informatiques pour le service cantine

Prise à 09 VOIX POUR et UNE ABSENTION

ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE à compter de la rentrée scolaire de septembre 2018 il sera demandé auprès de l'académie de LYON l'organisation suivante :

Les lundis, mardis jeudis et vendredis de 8 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 16 heures 30.

Aussi, il convient de préciser que les horaires périscolaires seront les suivants

Garderie du matin 7 h 30 – 8 h 20

Pause méridienne de 12 heures à 13 heures 50

Garderie du soir de 16 heures 30 à 18 heures 30

Les règlements de fonctionnement du service cantine scolaire et du service de l'accueil périscolaire tiendront compte de ces modifications dès la rentrée de septembre 2018.

B – COMMISSION VOIRIE

M GUTTY fait par des informations suivantes

Les travaux de voirie 2017 seront effectués début 2018

Les travaux 2018 souhaités : montée des carrières, chemin des mésanges, impasse de la croix métra

ACTION ZERO PHYTO : le plan a été présenté et le document transmis à chaque conseiller

NUMEROTATION : les plaques ont été commandées, la réalisation de l'installation des plaques et des numéros et la mise en place du nouvel adressage devraient être effectifs en mai 2018.

SYDER une réunion sur place a été effectuée : mise au point de la maintenance et demande d'un devis pour le changement des lampadaires salle des deux joseph. Un devis pour l'éclairage de la mairie a été demandé

ASSAINISSEMENT : le réseau séparatif eaux pluviales eaux usées devra être effectif

C – COMMISSION BATIMENTS

Les travaux du local associatif débuteront le 03 janvier 2018.

C– COMMISSION SCOLAIRE et SOCIALE

REPAS DES AINES prévu le samedi 13 janvier 2018

RESTAURANT SCOLAIRE 49 ENFANTS PARTICIPERONT AU REPAS DE NOEL LE 19 DECEMBRE 2017, LE REPAS EST OFFERT AUX ENFANTS

D – COMMISSION COMMUNICATION

- BULLETIN MUNICIPAL devrait être distribué fin janvier
- Parcours de santé devrait être finalisé en décembre 2017

E – QUESTIONS DIVERSES

Le rapport de M le Président de la communauté de communes beaujolais pierres dorées a été distribué à chaque conseiller municipal

DEMANDE COMMUNALE DE RECONNAISSE DE L'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE SUITE A LA SECHERESSE 2017 : le dossier sera transmis début janvier 2018 en Préfecture du RHONE

LETTRE LAVOREL : MLE Maire donne lecture d'une lettre de M LAVOREL propriétaire du CHATEAU DE BAGNOLS souhaitant acquérir le bâtiment (salle des marronniers – bibliothèque) pour aménager des chambres. Le Conseil Municipal en prend acte. Cette demande fera l'objet d'une réflexion.

M le Maire donne lecture de la lettre de remerciements du SOU DES ECOLES pour l'aide apportée à l'activité Danse Africaine

SPA : M le Maire signera deux conventions de partenariat avec la spa

- En vue de la stérilisation des chats errants dans les lieux publics de la commune
- La convention de fourrière pour les chiens errants

Solidarité envers l'action engagée par l' APBBB en demandant à M le Préfet d'intervenir dans le dossier de délimitation des Crémants de Bourgogne. Cette initiative est prise en qualité de bailleur viticole

PLANNING REUNIONS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2018
8 FEVRIER – 15 MARS (18 H VOTE DU BUDGET) – 12 AVRIL